

SECURITE MOTOCYCLISTE

ATTENTION: Conduire une motocyclette demande des efforts et une attention spéciale de votre part pour assurer votre propre sécurité. Il importe de connaître ces exigences avant d'enfourcher la machine.

REGLES DE SECURITE

1. Avant de mettre le moteru en marche, procédez à une inspection avant conduite (page 105) qui pourra vous éviter un accident ou des dégats à la moto.
 2. La plupart des accidents arrivent à des conducteurs inexpérimentés. Bon nombre des pays exigent un essai de conduite ou un permis spécial pour moto. Avant de conduire une machine, d'acquérir les qualifications nécessaires et il NE faut JAMAIS confier la motocyclette à un conducteur novice.
 3. Nombreux sont les accidents entre automobilistes et motocyclettes se produisent du fait que le chauffeur du véhicule automobile ne "voit" pas le motocycliste. Dès lors, veillez à vous rendre "visible", car ceci peut suffire à voue éviter un accident:
 - * Portez un habillement clair ou réfléchissant la lumière.
 - * Ne conduisez jamais dans en lieux où vous risqueriez de surprendre un aurre conducteur du fair qu'il ne dispose pas d'une bonne visibilité.
-

SICHERHEIT BEIM MOTORRADFAHREN

WARNUNG: Motorradfahren erfordert besondere Aufmerksamkeit von Ihnen, damit Ihre Sicherheit gewährleistet ist. Vor Antritt der Fahrt sollten Sie folgende Punkte berücksichtigen.

REGELN FÜR SICHERES FAHREN

1. Vor Antritt der Fahrt ist das Fahrzeug gemäß der Anweisung auf (Seite 105) zu überprüfen. Hierdurch können mögliche Störungen im Fahrbetrieb vermieden werden.
2. Unerfahrene Fahrer sind im Straßenverkehr stärker gefährdet. Zu Ihrer eigenen und anderer Sicherheit bitten wir Sie, Ihr fahrerisches Können immer der jeweiligen Verkehrssituation anzupassen. Insbesondere als Motorradfahrer sollte Ihr Verhalten im Straßenverkehr gegenüber anderen Verkehrsteilnehmern stets höflich und vorbildlich sein.
3. Viele Automobil/Motorradunfälle sind darauf zurückzuführen, daß der Motorradfahrer nicht rechtzeitig erkannt wird.
 - * Tragen Sie helle oder reflektierende Kleidung.
 - * Fahren Sie nicht im toten Winkel anderer Verkehrsteilnehmer.